



ADUT – Association Dauphinoise des Usagers du Train
4, Impasse des Jonquilles
38300 Ruy-Montceau
E-mail : adut.ter.ra@gmail.com
Blog : <http://adut.20minutes-blogs.fr>

Bourgoin-Jallieu, le 14 octobre 2013

M. Pascal DELAITRE

Directeur TER SNCF Région Rhône-Alpes

Objet : Mécontentement des usagers de la ligne Lyon / Chambéry

Monsieur,

Nous vous écrivons pour vous exprimer le ressenti des usagers de la ligne « Lyon / Saint-André-le-Gaz / Chambéry » qui alterne entre résignation et colère.

Depuis plusieurs années, ces usagers subissent des retards et suppressions de trains dont vous devez avoir connaissance.

Autant pour certains trains, la situation semble prise en main par vos services après que les trains concernés aient été placés sous surveillance ; nous pensons notamment au train 915415 (16h40 de Lyon Part-Dieu). Autant pour la majorité des usagers, la situation est toujours aussi catastrophique, nous pensons par exemple au train 18533 (18h40 de Lyon Part-Dieu) qui a une ponctualité désastreuse n'assurant ainsi pas la correspondance avec le car à Pont de Beauvoisin. Nous ne pouvons pas non plus oublier les basculements des trains par Ambérieu en Bugey qui sont dramatiques pour les usagers du Nord Isère et de l'avant-pays savoyard qui subissent ces modifications de trajet sans mise en place de moyens de substitution, les laissant sur les quais et forcés d'attendre parfois plusieurs heures ou d'appeler leurs familles ou amis.

La situation a été exacerbée récemment lors du mouvement social interne SNCF du 9 octobre 2013 puisque ce jour là le service minimum que vous avez proposé était réduit à sa plus simple expression à destination de Lyon. Par exemple :

- le 1^{er} train pour rentrer de Lyon sur Pont de Beauvoisin était à 18h40 (train 18533),
- vous avez mis un arrêt exceptionnel à Lépin-le-lac à 6h16 (train 17900), mais vous avez oublié d'en mettre un le soir pour le retour ! De plus, le matin, le train 17900 n'est pas arrivé sur le bon quai obligeant les usagers à traverser les voies en urgence devant le train¹ !

¹ Arrivée sur le quai B alors que les messages sonores et visuels indiquaient le quai A. Cela s'était déjà produit les 16 janvier et 14 juin 2013 pour le train 18512 (7h21 à Lépin-le-Lac).

- les usagers venant de Chambéry et travaillant à Bourgoin-Jallieu avaient comme seule solution le train 17900 le matin (départ de Chambéry à 6h02) pour un retour par le train 18533 à 19h58 à Chambéry = Journée très longue !

Est-ce que le service que vous nous avez proposé le 9 octobre 2013 était conforme à la loi numéro 2007-1224 du 21 août 2007 ? Nous en doutons !

Nous vous rappelons que la majeure partie de votre clientèle est composée de pendulaires, donc les trains dont ils ont besoin sont en heures de pointes ! Pour les prochains mouvements sociaux, au lieu de mettre des bus Lyon ⇔ Chambéry, ne pouvez-vous pas mettre des bus La Tour ⇔ Chambéry, en intégrant les usagers Lyon ⇔ Chambéry dans les trains Lyon ⇔ Grenoble jusqu'à La Tour du Pin et ainsi dispatcher les gens soit par l'autoroute pour Chambéry, soit par la route pour l'avant pays savoyard. Ainsi en divisant le temps de parcours par deux, ces bus peuvent faire l'aller retour dans le même temps qu'un aller simple. Depuis la gare de La Tour du Pin, les bus sont sur l'autoroute en moins de 5 mn.

Un autre point dur est la capacité des trains le vendredi soir. En effet, les étudiants qui ont quitté leurs domiciles le dimanche soir ou le lundi matin se retrouvent le vendredi soir, avec leurs bagages, avec les pendulaires. La capacité des trains quittant Lyon Part-Dieu le vendredi de 15h40 à 18h40 doit être surveillée de près par vos services.

Le service ferroviaire de cette ligne doit être à la hauteur de ce qui est attendu et demandé par les usagers, et ceci en toute sûreté et sécurité. La surveillance que vous avez mise en place sur certains trains aurait due être mise en place beaucoup plus tôt car il est impératif que ces trains partent à l'heure de Lyon Part-Dieu et de Chambéry pour qu'ils entrent à l'heure dans la zone à voie unique. Votre projet de couper les trains Vallées de Savoie ⇔ Lyon à Chambéry va dans le bon sens pour nous. Mais, il est clair que les signaux de cet été : rupture d'essieu sur le train 17929 le 26 juin 2013 et erreurs de voies à Lépin-le-Lac obligeant les usagers à traverser les voies par une passerelle dangereuse et mal éclairée, ne doivent pas se renouveler.

Du point de vue sécurité, il serait temps aussi de modifier les passerelles des gares de Pont de Beauvoisin et de Lépin-le-Lac, et d'ici là de veiller à leurs déneigements et salages le matin avant l'arrivée des premiers usagers. Car les hivers précédents, traverser les voies présentait moins de danger pour les usagers qu'emprunter ces dites passerelles !

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrice Belvègue

Président de l'ADUT

Copie :

SNCF : M. Benoit CHATENET, Mmes Catherine SALLIN, Caroline CAZALET

Mme Eliane GIRAUD, 5e vice-présidente aux transports, déplacements et infrastructures et à l'administration générale, Conseil Régional Rhône-Alpes,

M. Jean-Charles KOHLHAAS, Président de la Commission Transport, Conseil Régional Rhône-Alpes

M. Edouard SIMONIAN, Président du comité de ligne « Etoile de Chambéry » pour la ligne « Saint-André-le-Gaz / Chambéry »

Mmes Eliette CROSET-BAY et Gwendoline DELBOS-CORFIELD, Présidentes des comités de ligne « Lyon / Saint-André-le-Gaz » et « La Tour du Pin / Grenoble »

Mme Sabine LOIREAU, Direction technique du Conseil régional Unité Territoires et Coordination des Déplacements

M. Gabriel EXBRAYAT, Président FNAUT Rhône-Alpes

M. Alain CARACO, ADTC Savoie